

Devenez correspondant internet de TVREZE

Tout le monde peut devenir correspondant de TVREZE. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'être journaliste. Il suffit juste d'avoir envie de rédiger des articles ou d'envoyer des images, des vidéos, des sons... *Particulier, association, maison de quartiers...* vous souhaitez participer au développement de notre média citoyen en rédigeant régulièrement des articles ou en publiant des vidéos ? Pour cela rien de plus simple : devenez rédacteur, correspondant de TVREZE.

Pourquoi devenir correspondant ?

Tout simplement pour le plaisir de voir publier vos contributions dans un média vu par plus de 10 000 visiteurs chaque mois, pour participer à une aventure collective ou pour contribuer au développement d'un média de proximité qui ressemble vraiment à ses habitants.

Comment devenir correspondant ?

Pour devenir correspondant, il vous suffit d'adhérer à notre association en remplissant le formulaire ci-dessous. En échange, TVREZE met à votre disposition tous ses outils de publication : un blog gratuit, un accès direct au site TVREZE. Que vos contributions soient occasionnelles ou bien régulières, dans tous les cas, elles restent soumises à nos règles éditoriales (voir détail au dos).

Notre fonctionnement

Chacun contribue à distance en fonction de son temps disponible. Notre fonctionnement est simple. Nos réunions se déroulent dans un café de la ville, environ tous les 2 mois. Le temps d'une soirée autour d'un verre, l'idée est de passer un bon moment en faisant le point sur les idées, programmes et événements... que vous souhaitez voir développer au sein de l'association.

Nos garanties éditoriales

TVREZE ne revendique aucune appartenance ou orientation politique, sociale, économique, culturelle ou religieuse. Notre seule finalité est de rapporter ou faire part le plus fidèlement possible des informations qui intéressent la population locale. Par principe, les soumissions anonymes ne sont pas acceptées.

Je souhaite devenir rédacteur TVREZE en adhérant à l'association « les amis de tvreze »

Nom :

Prénom :

Adresse mail :

Adresse éventuelle de votre blog :

Acceptez-vous que votre flux RSS soit repris sur TVREZE ?

Adhésion annuelle : 20 euros (particulier)
 50 euros (association)

Date :

Signature :

Règlement par chèque à renvoyer par courrier au 7 rue Simone de Beauvoir, 44400 Rezé.

Règles éditoriales de TVREZE

1. Chaque rédacteur adhère à la politique éditoriale de TVREZE. Il assume la responsabilité des articles qu'il demande de publier. Il doit en valider la véracité, la fiabilité et l'originalité avant de les soumettre.
2. TVREZE exhorte tout rédacteur à porter une attention maximale à la propriété intellectuelle des informations utilisées ainsi qu'au strict respect du droit d'auteur.
3. Tout article contenant des inexactitudes ou imprécisions flagrantes pourra être supprimé du site à tout moment de la page d'accueil.
4. En publiant sur TVREZE, les rédacteurs acceptent que tout ou partie de leurs articles puissent, avec leur accord, éventuellement être reproduits par des médias partenaires. **Sauf avis contraire clairement exprimé**, les rédacteurs qui possèdent un blog acceptent également que le comité de rédaction puisse éventuellement reproduire (en demandant l'autorisation à chaque fois) un article déjà publié sur leur blog ou leur site web et qui est en adéquation avec la politique éditoriale.
5. Mise à part dans la rubrique "Tribunes Libres", TVREZE ne publiera pas des articles qui expriment uniquement des opinions personnelles, subjectives et non vérifiables.
6. Il est autorisé de commenter tout article publié ou bien de proposer une analyse sur un sujet précis, enrichie de nouveaux éléments.
7. Les articles à caractère diffamatoire seront systématiquement rejetés ainsi que tous ceux encourageant l'incitation à la haine, au racisme, au sexisme, à l'homophobie, etc.
8. TVREZE ne revendique aucune appartenance ou orientation politique, sociale, économique, culturelle ou religieuse.